

L'hon. M. SUTHERLAND: Le corps d'aviation comprend présentement 103 officiers et 606 aviateurs.

L'hon. M. RALSTON: Combien seront instruits à Borden et combien à Trenton?

L'hon. M. SUTHERLAND: Je ne sais pas au juste, mais j'ai les chiffres quelque part, si l'honorable député veut attendre une couple de minutes. Il y en a un bien plus grand nombre à Borden qu'à Trenton, cela va de soi.

L'hon. M. RALSTON: Si mon honorable ami veut m'indiquer la proportion, je me tiendrai pour satisfait.

L'hon. M. SUTHERLAND: Au quartier général, il y a 16 officiers et 46 aviateurs; à Borden, 17 officiers et 207 aviateurs; à l'aérodrome de Winnipeg, 11 officiers et 100 aviateurs, et à Trenton, 15 officiers et 38 aviateurs.

L'hon. M. RALSTON: Mon honorable ami va-t-il utiliser les aviateurs de l'aérodrome de Winnipeg pour l'aviation commerciale?

L'hon. M. SUTHERLAND: S'il y a du travail à accomplir dans le nord, c'est assurément eux qui l'accompliront.

L'hon. M. RALSTON: Je parle surtout de l'exploitation minière. Tous ces honorables collègues s'intéressent au développement de la région nord et l'aviation peut certes rendre de grands services à cet égard. Le ministre croit-il qu'il est à propos d'employer le service d'aviation à cette fin?

L'hon. M. SUTHERLAND: La plus grande partie du travail préliminaire y a été exécutée. On a repéré les routes et pris des photographies qu'il faudra du temps pour développer. Le service n'y perdra rien, si cela ne se fait pas cette année.

L'hon. M. RALSTON: A quoi le ministre occupera-t-il les 100 hommes de Winnipeg, s'il ne les emploie pas à un travail de ce genre? Que feront-ils? Ne se sont-ils pas enrôlés?

L'hon. M. SUTHERLAND: Oui. Il faudra les faire séjourner quelque part, c'est certain. Je présume que l'honorable représentant ne désire pas leur renvoi. Il se peut qu'on opère graduellement leur transfert. Quelques-uns iront à Trenton, d'autres à Vancouver. Ils seront en disponibilité pour ce qu'il y aura à faire.

L'hon. M. RALSTON: Je ne veux pas que le ministre licencie d'autres aviateurs. J'ai protesté contre le renvoi du grand nombre d'hommes congédiés et la façon de les renvoyer. En l'espèce, il s'agit d'une réduction

[L'hon. M. Ralston.]

arbitraire de \$1,750,000. Je sais que le ministre est en butte à des difficultés. Je suis loin de m'imaginer qu'il a rogné lui-même son propre budget. Mais ça été une erreur de réduire ainsi le crédit sans s'occuper des besoins. Sans maintenir le corps au complet, il y avait moyen d'employer les hommes d'expérience à un travail utile pour d'autres départements, autant que pour le ministère de la Défense nationale.

D'année en année, j'ai soumis au comité et appuyé un crédit affecté aux bataillons scolaires. Eh bien! il eût mieux valu rogner ce crédit que de congédier comme on l'a fait 78 officiers et 100 aviateurs, dont la moitié sont d'anciens combattants et des hommes mariés. Je ne sais si le ministre s'est convaincu lui-même, mais il ne m'a pas donné une explication suffisante du renvoi de ces hommes, de l'effroyable bouleversement du service aérien dont le Canada est si fier, et du recul que le congédiement de ces hommes lui imprime.

Le ministre se trouve aujourd'hui incapable de poursuivre les activités de l'aviation civile. On instruit quelques hommes à Borden, quelques autres à Trenton, et une centaine n'ont apparemment rien à faire à Winnipeg. Si j'ai bien compris, ils attendent que l'occasion de rendre service au département se présente.

Ces \$77,000 ne seront pas d'un grand poids relativement aux routes postales aériennes. Il sied de dire un mot de l'inauguration des routes qui ont permis d'établir des communications avec les régions éloignées, grâce à l'aviation et aux aviateurs. Les aviateurs ont été les pionniers à cet égard. Dans les contrées plus peuplées, ils ont aussi relevé le tracé des routes, établi des champs d'atterrissage et établi un système dont le Canada est fier. Le spectacle de la démolition complète de ce corps magnifique, sous prétexte d'une période de crise, apparaît aux yeux du peuple canadien comme une grande bévue. Pour quelles routes le ministre a-t-il l'intention de dépenser ces \$77,000?

L'hon. M. SUTHERLAND: Cette somme sera plutôt employée aux frais d'entretien. Nous devons entretenir les stations que nous avons dans l'Ouest, ce qui nécessite une certaine somme. Ces stations n'ont pas été fermées avant le premier avril et il faut des sommes assez considérables pour les préparer à la période d'inutilisation. Les machines doivent être enrobées dans de la graisse.

L'hon. M. RALSTON: Va-t-on conserver quelque route aéro postale cette année?

L'hon. M. SUTHERLAND: Aucune route éclairée.